



**2021  
PORTUGAL.EU**

## **La présidence portugaise du Conseil de l'UE lance le programme « Horizon Europe » et renforce les objectifs pour plus d'innovation et plus de recherche en Europe**

Le programme « Horizon Europe » a été lancé ce mardi 2 février. Il dispose d'un budget de 95,4 milliards d'euros destiné aux activités de la recherche et de l'innovation pour la période 2021-2027 dans toute l'Europe.

Le programme « Horizon Europe » est le neuvième programme-cadre de recherche pour la recherche et l'innovation. Il succède au Programme « Horizon 2020 » (2014-2020) et sera le **programme le plus ambitieux jamais réalisé en Europe**. Son lancement par la Présidence portugaise du Conseil de l'UE s'accompagne d'un appel à la mobilisation de toute l'Europe pour son articulation avec les fonds structurels et, surtout, avec les programmes nationaux pour la reprise et la résilience de chaque État membre en préparation dans le cadre du programme « Next Generation EU, 2021-26 ».

L'objectif du dispositif est que l'Union européenne se place en tête de la double **transition verte et numérique** associée à une reprise résiliente, à travers un **Espace européen de la recherche (European Research Area – ERA) rénové**, grâce à **l'augmentation effective de la recherche publique et privée en R&D**, notamment dans le cadre de la réaffirmation récente de la Commission européenne de sa volonté de consacrer **3 % de l'investissement public et privé du PIB à la recherche et au développement à l'horizon 2030**.

Le programme « Horizon Europe » repose ainsi sur trois enjeux :

1. **L'excellence scientifique** : développement de compétences et de connaissances de qualité afin de renforcer le rôle de premier plan de l'Union européenne dans le domaine de la science, en intégrant toutes les régions et tous les citoyens européens ; création de nouveaux marchés, de nouvelles conditions de travail et de nouvelles compétences, notamment dans les secteurs les plus touchés par les conséquences néfastes de la pandémie.
2. **Les problématiques mondiales et la compétitivité industrielle européenne** : renforcement de la recherche portant sur les problématiques de société et les technologies industrielles associées, dans des domaines tels que les ressources naturelles, la mobilité, l'alimentation, le numérique et l'énergie. Ce pilier prévoit la création de partenariats visant à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.
3. **L'Europe innovante et inclusive** : stimulation de la création de carrières professionnelles liées à la recherche, dans les secteurs publics et privés, afin de les rendre plus inclusives, notamment pour les femmes et les minorités. On prévoit également le développement d'écosystèmes de recherche et de recrutement, afin de



**2021  
PORTUGAL.EU**

former et de retenir les talents en Europe. Ce pilier propose par ailleurs d'encourager la coopération entre les agences nationales de financement et la Commission européenne, tout en favorisant la création de réseaux d'universités européennes.

Le programme « Horizon Europe » est fondé sur quatre piliers :

Pilier 1 : « **L'excellence scientifique** » qui soutiendra des projets de recherche fondamentale au moyen de ressources humaines et d'infrastructures, notamment à travers le **Conseil européen de la recherche (European Research Council – ERC)** et les **Actions Marie Skłodowska-Curie (MSCA)**, ainsi que les **infrastructures de recherche (ESFRI)**.

Pilier 2 : « **Les problématiques mondiales et la compétitivité industrielle européenne** », visant à soutenir les activités de recherche et de développement dans six pôles (ou *clusters*) : 1) la santé ; 2) **la culture, la créativité et la société inclusive** ; 3) la sécurité civile pour la société ; 4) **le numérique, l'industrie et l'espace** ; 5) **le climat, l'énergie et la mobilité** ; 6) **l'alimentation, la bioéconomie, les ressources naturelles, l'agriculture et l'environnement**. Dans le cadre de ces six pôles, le pilier 2 inclut également :

- Des **missions de recherche**, dans cinq domaines : 1) Cancer ; 2) Adaptation au changement climatique, y compris la transformation sociétale ; 3) Villes intelligentes et neutres en carbone ; 4) Santé des sols et alimentation ; 5) Santé des océans, des mers, ainsi que des eaux côtières et continentales.
- Des **partenariats institutionnels** : orientés vers l'engagement des acteurs publics et privés dans des domaines comme l'énergie, les transports, la biodiversité, la santé, l'alimentation et l'économie circulaire.

Pilier 3 : « **L'Europe innovante et inclusive** », qui apportera son soutien aux activités de création de nouveaux marchés et aux PME, notamment par le biais des nouvelles aides à concéder dans le cadre du nouveau **Conseil européen de l'innovation (EIC)** et des aides aux **Écosystèmes européens d'innovation (EIE)** et à l'**Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)**. Le règlement de l'EIT a été récemment revu, le 29 janvier dernier et déjà dans le cadre de la présidence portugaise, afin d'inclure une action plus inclusive et ouverte à l'ensemble de l'Europe, ainsi que deux nouveaux domaines d'intervention à travers les **Communautés de la connaissance et de l'innovation ou Knowledge and Innovation Communities – KIC** (autrement dit, les **océans** et les **industries créatives**, qui rejoignent les domaines d'intervention initiaux : **santé, numérique, énergie, matériaux et climat**).



**2021  
PORTUGAL.EU**

Pilier 4 : « **Élargir la participation et renforcer l'espace européen de la recherche** », à travers un ensemble de différents instruments de financement destinés à établir des réseaux sur le plan des ressources humaines et au niveau institutionnel.

L'instauration du programme « Horizon Europe » sera coordonnée par la Direction générale de la recherche de la Commission européenne (DG RTD), dans la lignée des programmes-cadres européens de recherche et d'innovation précédents. En savoir plus sur [https://ec.europa.eu/info/horizon-europe\\_fr](https://ec.europa.eu/info/horizon-europe_fr).

Au Portugal, la coordination et la diffusion de la stratégie de renforcement de la participation nationale au programme « Horizon Europe » 2021-27 s'effectue à travers le Réseau PERIN – Portugal en Europe pour la recherche et l'innovation, qui comprend les principales agences de financement et de diffusion (FCT, ANI, AICIB, PT Space, Agence ERASMUS et DGES), en articulation étroite avec les cabinets de diffusion des programmes européens dans les institutions universitaires et de recherche, ainsi que dans les entreprises, les associations et les incubateurs d'entreprises et les institutions d'interface.

**Le Portugal se donne pour objectifs de doubler la participation nationale au programme « Horizon Europe » 2021-27 par rapport à celle au programme « Horizon 2020 » (2014-2020) et d'attirer environ deux milliards d'euros dans les activités de la recherche et de l'innovation par le biais d'appels à propositions concurrentiels** dans les secteurs public et privé, incluant les PME (en comparaison avec le programme « H2020 » qui a attiré un milliard cent millions d'euros, dans les mêmes conditions).

Lisbonne, 2 février 2021

Pour toute question :

---

**Alexandra Carreira**

✉ alexandra.carreira@mne.gov.pt

☎ 00 351 919 503 405

**Marta Loja Neves**

✉ marta.neves@mne.gov.pt

☎ 00 351 919 672 835